

RETRAIT DU PROJET DE LOI Asile et immigration

RASSEMBLEMENT
LUNDI 18 DÉCEMBRE À 18h30
DEVANT LA MAIRIE DE VIENNE

Cette loi est une attaque en règle contre les droits et les libertés des personnes exilées, car, pour le gouvernement, elles sont la source de tous les problèmes.

Nous le répétons avec les Collectifs de Sans-Papiers. Ce sont les politiques racistes et anti-migratoires qui nous mettent en danger. Pas l'immigration.

Nous le répétons avec les syndicats. C'est la destruction des acquis sociaux qui crée la précarité et le dumping social. Pas l'immigration.

Nous le répétons avec les associations du droit au logement. Ce sont les politiques publiques du logement cher qui alimentent le sans-abrisme et la crise du logement. Pas l'immigration.

Nous le répétons avec les professionnels de la santé. C'est l'absence de soins qui favorisera les prochaines épidémies. Pas l'immigration.

Nous le répétons avec les associations. Ce sont les attaques contre les libertés, dont la liberté de circuler, qui développent une société en tension. Pas l'immigration.

Nous le répétons avec les chercheurs et chercheuses. C'est la misère, l'atomisation et l'absence d'avenir qui créent la délinquance. Pas l'immigration.

Après la motion de rejet, les organisations sous signées appellent au retrait du projet de loi asile et immigration

Le gouvernement poursuit sa politique d'immigration jetable : être régularisé-e... le temps d'un contrat de travail... puis de nouveau sans papiers, sans droits ni au chômage, ni au logement, ni à la Sécu. Cette fabrique de sans-papiers va de pair avec la généralisation de la précarité pour tous et toutes : destruction de l'assurance chômage, des droits à la retraite, du droit à l'enseignement pour tous les jeunes. C'est la même politique de répression que le gouvernement utilise contre les mobilisations en défense des droits sociaux du monde du travail.

UN DISCOURS MENSONGER POUR JUSTIFIER UN PROJET DE LOI XÉNOPHOBES ET RÉPRESSIF

- Ce projet conditionne l'obtention du titre de séjour à l'intégration de la personne dans la société. Mais comment s'intégrer sans titre de séjour ?
- Ce projet propose des titres de séjours « métiers en tension ». Mais les préfetures ont déjà le pouvoir de régulariser les travailleurs et travailleuses sans papiers.
- Ce projet propose de supprimer l'Aide Médicale de l'État aux personnes sans papiers qui n'ont déjà pas d'autre moyen de se soigner que d'aller aux services d'urgence des hôpitaux.
- Ce projet propose de supprimer les droits à l'hébergement. Mais comment s'intégrer quand on dort à la rue ?
- L'asile, ce n'est pas de l'immigration. Mais comment garantir le droit d'asile si les bureaux de l'OFPRA (qui devient France Asile) sont rattachés aux préfetures ?
- Ce projet propose de faciliter l'expulsion des étrangers considérés comme indésirables. Mais comment s'intégrer quand toute divergence d'idée avec le pouvoir constitue un délit ? Pour ce gouvernement, il ne suffit plus de bannir les personnes exilées, il veut mettre leur vie en danger. Le simple fait d'être exilé rend suspect. Et cela justifie la restriction des libertés fondamentales.

UNITÉ POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI Asile et immigration POUR :

- **une régularisation large, durable et immédiate pour toutes et tous**
- **le droit d'accès à l'éducation, au travail et au logement pour toutes et tous**
- **la liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous**
- **la fermeture des Centres de Rétention Administrative (CRA)**
- **le respect de la présomption de minorité et la mise à l'abri des personnes mineures, isolées ou non**

